

# SÉQUENCES LIBRES, SÉQUENCES FIGÉES ET COLLOCATIONS DANS LA PERSPECTIVE DE LA TRADUCTION

Liliana ALIC<sup>1</sup>

*Abstract*

This paper tries to clarify the problem of types of sequences of linguistic units specific to a specialized text and to suggest some solutions for their translation. In the process of translation of specialized texts, the first task of the translator consists of identifying the types of sequences of linguistic units, which may be syntagms, frozen structures or collocations. The following task would be to find the most adequate equivalent of those linguistic units in the target language, which are to be checked in various texts and similar contexts.

**Keywords:** frozen structure, collocation, translation

## Introduction

Depuis quelque temps, les préoccupations des linguistes tournent autour des textes spécialisés, autour de l'étude des corpus linguistiques formés à partir de textes de ce type et, de plus en plus, autour des structures mono- ou polylexicales qui foisonnent dans les textes mentionnés.

On parle non seulement de texte spécialisé mais aussi de discours spécialisé, les deux constituant des manifestations de la communication spécialisée ( Laurent Gautier, 2008). Il semble que les linguistes ont renoncé à la notion de langue de spécialité qui « souffre d'induire une fragmentation et une marginalité qui sont contre-intuitives. [...] La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. En passant de 'langues spécialisée' à 'discours spécialisé' nous souhaitons insister encore davantage sur sa dimension fonctionnelle » (Laurent Gautier, 2008).

Bakhtine disait que « apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées, et, encore moins, bien entendu, par mots isolés » (Bakhtine, 1984 : 285).

Les deux auteurs cités, tout en se rapportant à des aspects différents de la langue, soulignent fortement la nécessité de prendre en considération des ensembles plus vastes de la langue pour pouvoir comprendre le sens et le message de la communication.

Ce qui nous intéresse particulièrement c'est la compréhension des textes spécialisés en vue de la traduction. Il ne fait aucun doute que les textes spécialisés s'adressent aux spécialistes, mais ces textes sont d'habitude décodés par des traducteurs qui ne sont pas nécessairement des spécialistes du domaine visé. Ils appliquent alors une stratégie qui commence par la familiarisation avec le domaine et qui consiste dans la recherche de documents traitant du domaine : des articles publiés dans des revues de spécialité, des

---

<sup>1</sup> Assoc. Prof. PhD., Transilvania University, Braşov

manuels, des glossaires terminologiques, des dictionnaires. Une lecture assidue de ces textes va permettre au traducteur de s'appropriier le domaine de spécialité et, en plus de cela, d'identifier des séquences significatives. Ces séquences significatives peuvent être des séquences librement constituées, ou des syntagmes libres, des séquences figées ou des collocations.

Dans l'étude des textes spécialisés, l'approche du traducteur sera plutôt une approche phraséologique qui visera non seulement l'identification des unités de sens mais aussi l'identification d'un équivalent dans la langue cible de la traduction.

Pour ce qui est des textes spécialisés, une remarque faite par John Humbley et Oscar Torres Vera (2010) a retenu notre attention. Dans leur article, les deux auteurs disent que « le texte le plus basique de ce genre est la recette de cuisine » et ils donnent un exemple de ce que nous avons appelé « séquence significative » : *farine type 55*. A un premier abord, cette séquence ne pose pas de problèmes de traduction, sauf que la farine en question présente quelques caractéristiques de contenu qui se retrouvent dans un type de farine en France et dans un type de farine qui porte un autre nom dans un autre pays, en Grande Bretagne, par exemple. Dans ce cas, le traducteur doit faire des recherches assidues pour identifier le type de farine fabriquée en Grande Bretagne qui correspond aux caractéristiques de *farine type 55* fabriquée en France. Nous avons donné cet exemple pour illustrer la complexité de l'identification des unités significatives qui ne sont pas toujours aussi évidentes pour tout le monde.

Dans les textes spécialisés ou non spécialisés, les unités lexicales se combinent selon des affinités syntaxiques et/ou sémantiques. Les affinités combinatoires des unités monolexicales conduisent à la formation d'unités polylexicales qui sont plus ou moins soudées. Leur analyse en vue de la compréhension et de la traduction tient de ce que Philippe Thoiron (1991) appelle « *un problème de stratégie de décodage* ». Il arrive souvent que l'explication d'un terme de stricte spécialité se trouve dans une reformulation à l'intérieur du même texte ou après quelques signes de ponctuation, comme les parenthèses et les tirets. Mais dans la plupart des cas, il revient au traducteur d'identifier le sens des structures libres, des structures figées ou des collocations.

Notre étude se propose d'étudier ce trois types de structures lexicales dans des textes spécialisés en suivant particulièrement leur formation et leur fréquence. Pour l'étude, nous avons choisi deux textes du domaine financier parus, l'un, dans une publication qui s'adresse au grand public et aux spécialistes, en l'occurrence [latribune.fr/](http://latribune.fr/) et l'autre publié sur un site spécialisé qui s'adresse uniquement aux spécialistes, [www.legifrance.gouv.fr/](http://www.legifrance.gouv.fr/). Les textes concernés sont l'article *Les banques rappelées à l'ordre par le conseil de stabilité financière* ([www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/)) et respectivement les réglementations prévues dans *Le code des marchés publics. Première partie. Disposition applicables aux pouvoirs adjudicateurs. Titre 1er Champs d'application et principes fondamentaux* ([www.legifrance.gouv.fr/](http://www.legifrance.gouv.fr/).)

## La combinatoire lexicale

Nous reprenons le terme de *combinatoire lexicale* employé par Greimas et Courtès (1979) et par T. Cristea (2001) pour désigner les unités polylexicales de trois types : les séquences libres, les séquences figées et les collocations. Il s'agit d'unités significatives ou signifiantes, évidemment dans des acceptions différentes du terme.

Ces unités sont constituées grâce aux affinités combinatoires que les lexèmes manifestent entre eux. Les résultats de ces combinaisons sont plus ou moins stables ou, si l'on préfère, plus ou moins destructibles. L'axe syntagmatique est le lieu où se manifestent ces aptitudes de certains lexèmes à se combiner entre eux. Le plus souvent, ces combinaisons ont comme résultat des syntagmes nominaux, pronominaux, adjectivaux, verbaux ou adverbiaux. Du point de vue d'un locuteur natif, celui-ci ne se posera pas de questions devant une suite de termes comme *les fonds propres de la banque* car il est tout à fait naturel de considérer cette séquence de la chaîne parlée comme un syntagme nominal dont la tête est *fonds*. Il en va de même pour la structure *rendre le système financier plus sûr*, encore un syntagme, verbal cette fois. Par contre, une suite comme *Bon nombre de banques traînent la patte* ([www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/)) ou *Tiff Macklem a enfoncé le clou*. ([www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/)) ne sont pas si facilement décodées et elles sont perçues comme des séquences problématiques, car leur sens n'est pas la somme des sens des unités composantes. On dirait que le sens de *risque à l'échelle mondiale* ou *présenter un risque systémique* n'échappe pas au traducteur, mais il se voit obligé de trouver une structure semblable dans la langue cible, car dans *échelle mondiale* l'unité lexicale *échelle* met en fonction certaines de ses propriétés sémantiques et syntaxiques) pour se combiner avec l'adjectif relationnel *mondiale*, tandis qu'un *risque* nous paraîtrait plutôt qualifié par un adjectif axiologique comme *grand*, *énorme*. Si on a choisi le déterminant *systémique*, cela veut dire que les deux termes ont ensemble un certain sens, que le sens de *risque* est complété dans ce contexte par le déterminant *systémique*.

Nous avons affaire à trois types de structures lexicales:

- structure combinatoire libre ou syntagme : *fonds propres / fonds propres de la banque*;
- structure figée: *traîner la patte, enfoncer le clou*;
- structure collocative ou collocation: *risque systémique, risque à l'échelle mondiale*.

Evidemment, les structures en question sont employées avec une certaine intentionnalité et en connaissance de cause par l'auteur du texte. Le décodeur-traducteur se trouve devant la tâche de choisir les combinatoires lexicales qui disent la même chose dans la langue d'arrivée. Autrement dit de trouver dans la langue d'arrivée une séquence lexicale transmettant le même sens que la séquence de la langue de départ.

## Les structures combinatoires libres

Les combinatoires libres ou les syntagmes représentent les combinatoires les plus fréquentes dans les textes, quelque soit le genre auquel ils appartiennent. Ce sont les valences combinatoires des termes qui entrent en jeu, et les surprises sont rares. L'axe syntagmatique est l'axe des « rapport *in praesentia*, des rapports effectifs qui unissent deux

ou plusieurs unités qui se suivent dans l'ordre linéaire de la chaîne » (Frank Neveu, 2010: 281). Même si les rapports entre unités linguistiques peuvent s'établir à n'importe quel niveau (Gabriela Bidu Vrânceanu et alii, 1997 : 459), nous allons accorder un intérêt particulier aux mots qui se combinent pour former des syntagmes.

Dans les deux textes mentionnés, les syntagmes libres sont les plus nombreux et l'explication est tout à fait simple. Dans la chaîne parlée, les mots se combinent entre eux selon les classèmes qu'ils ont en commun. Par exemple, dans le syntagme *le premier sous-gouverneur chargé de l'application des réformes bancaires*, la tête de ce syntagme, le nom-composé *le sous-gouverneur*, a un déterminant qui est un adjectif, l'adjectif numéral *le premier*. Leur combinaison est tout à fait possible grâce au classème [masculin], commun aux deux termes. Le nom qui constitue la tête du syntagme est encore déterminé par l'adjectif verbal post posé *chargé de*, qui est à son tour suivi obligatoirement par une détermination (chargé de quelque chose). L'enchaînement des mots sur la chaîne parlée se fait conformément aux classèmes qui permettent aux termes de se combiner, conformément aux affinités combinatoires sémantiques mais aussi aux combinaisons qui se réalisent sur la base des règles syntaxiques. La complémentation de *chargé de* est *l'application des réformes bancaires*, complémentation qui s'inscrit parfaitement dans le contexte.

Le texte spécialisé extrait du *Code des marchés publics* présente lui aussi un nombre appréciable de syntagmes dont nous citerons *répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services*, un syntagme verbal. Dans ce cas, le verbe *répondre à* sera suivi, conformément aux règles syntaxiques, par un complément indirect, *répondre aux besoins de quelqu'un*.

La prépondérance des syntagmes (nominaux, verbaux, adjectivaux) ne surprend pas et, de plus, n'est pas de nature à poser des problèmes au traducteur.

### Les structures figées

Des structures comme « *Tiff Macklem enfonce le clou* » ou « *nombre de banques traînent la patte* » ([www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/)) sont caractérisées comme des structures figées. Le figement, comme nous le dit Salah Mejri (2008) est « *un processus linguistique qui engage toutes les dimensions du système* ». Selon le même linguiste, ces unités syntagmatiques bien formées sont fixées dans le lexique. Les séquences figées, tout en ayant la même configuration que les séquences libres, se sont formées grâce à la mise en place de certains mécanismes de la langue comportant certaines spécificités.

Toutes ces considérations nous portent à croire que la structure de ces séquences est en quelque sorte conforme aux règles de combinaison sur l'axe syntagmatique, car *enfonce* suppose bien un complément d'objet direct, *le clou*, en l'occurrence, mais le sens doit être cherché ailleurs. Il peut s'agir d'un sens figuré ou d'un sens acquis dans une circonstance quelconque, mais assez significative pour marquer la naissance d'un sens nouveau. A la recherche d'une explication pour le sens des séquences figées, Gérard Petit et Evangéla Liberopoulou (2008) considèrent que les locutions figées sont « *des macrostructures pouvant avoir la structure et le format de syntagmes complets* » dont le sens « *sera*

*supposé se résoudre à partir de celui du mot simple qui constitue la tête syntaxique de l'expression* ». Ceci revient à dire qu'une séquence telle que « *enfoncer le clou* » pourrait être comprise, selon des auteurs d'un dictionnaire électronique, par l'intermédiaire d'une analogie avec l'activité répétitive exprimée par le verbe « *enfoncer* », qui donnerait à la séquence mentionnée le sens de « *répéter de façon insistante, comme pour enfoncer le quelque chose dans la tête de quelqu'un* » ([www.linternaute.com/expression/langue.../](http://www.linternaute.com/expression/langue.../)). Selon les auteurs du Reverso ([dictionnaire.reverso.net/francais-definition/enfoncer%20le%20clou](http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/enfoncer%20le%20clou)), un autre dictionnaire électronique fiable, la séquence signifie « *continuer dans un chemin ou une initiative qui a permis d'obtenir des premiers résultats* ». Le contexte d'emploi de cette séquence prouve qu'une combinaison des deux explications de sens serait la solution du problème. Il en va de même pour « *traîner la patte* » où la métaphore qui se trouve à la base de la séquence figée laisse peu de doutes sur son sens.

On est amené à comprendre que les séquences figées posent deux problèmes au traducteur: l'identification du sens et l'identification d'une séquence équivalente de tous les points de vue, si possible: équivalence de structure et équivalence de sens. Pour ce qui est de la première séquence figée, « *enfoncer le clou* », une structure équivalente pourrait être « *a bate la cap* » dans le sens d'insister pour faire admettre une idée, mais il y a une autre solution pour la traduction en roumain par l'intermédiaire d'une locution verbale, « *a toca la cap* », ([www.webdex.ro/online/dictionar/toca](http://www.webdex.ro/online/dictionar/toca), [www.dex.ro/](http://www.dex.ro/)) qui signifie « *a vorbi mult, vrute si nevrute* », « *a plictisi pe cineva spunându-i vrute si nevrute* », « *a bate pe cineva la cap cu același lucru* ». En roumain, conformément aux dictionnaires cités, on insiste sur l'ennui causé par tant de bavardage inutile ( *a vorbi vrute si nevrute*), tandis que la séquence française insiste plutôt sur la répétition, sur la réitération d'une chose jusqu'au rassasiement de l'audience. La solution la plus appropriée pour une bonne traduction d'une séquence figée française en roumain doit s'appuyer sur un grand nombre de contextes dans lesquels la séquence est présente. Vu que le sens de la séquence est identifiable grâce au contexte, il est plus que probable que l'un ou l'autre des contextes favorisent l'actualisation de certains traits sémiques dans un contextes et d'autres traits sémiques dans un autre contexte. Cela expliquerait les sens légèrement différents de la séquence dans deux des dictionnaires en ligne consultés. Mais dans la plus grande partie des cas, comme dans « *traîner la patte* », le sens est dépourvu d'équivoque ou d'ambiguïté. La métaphore est reprise au monde animal, où n'importe qui a le malheur de traîner la patte ou d'être lent à faire quelque chose n'aura pas beaucoup de chances dans son activité. Dans ce cas, il est plus facile de trouver une traduction adéquate, grande partie à cause de la transparence de la séquence figée. Même s'il s'agit d'un oiseau, on peut traduire la séquence en roumain « *a șchiopăta* », « *a-i merge rau* ».

Dans les textes spécialisés publiés dans les journaux ou dans les magazines destinés au grand public, il n'est pas rare de trouver des séquences figées, employées pour des raisons de style. Ce qui n'est pas le cas des textes spécialisés publiés sur des sites spécialisés, comme le *Code des marchés publics*, mentionné dans cet article. Dans ce genre de textes, destinés aux spécialistes, ayant un but prescriptif ou injonctif, n'étant donc pas

destinés au grand public, l'expression tend à se maintenir dans les limites de la désignation et du sens dénotatif. Les combinaisons les plus fréquentes dans ce genre de textes sont, évidemment, les séquences libres et les collocations. Les séquences libres sont inhérentes, vu que des termes employés dans leur sens dénotatif sont employés dans les contextes les plus communs. Quant aux collocations, celles-ci se rapportent plutôt au sens particulier d'une cooccurrence particulière de deux ou trois termes et au sens donné à la séquence respective juste à cause de la cooccurrence.

### Les collocations

Le degré de spécialisation d'un texte consiste dans la qualité des termes employés: plus les termes de spécialité sont nombreux plus le texte est spécialisé. Un texte de spécialité s'adresse uniquement aux spécialistes du domaine et il suppose de la part du destinataire et du destinataire un certain volume de connaissances qu'ils ont en commun. C'est ce qui rend possible la communication spécialisée mentionnée par Laurent Gautier (2008).

Le vocabulaire spécialisé se caractérise par la présence de certains termes et notions de spécialité et par l'emploi d'un grand nombre de collocations. Autrement dit nous avons affaire à un grand nombre de termes monolexicaux ou plurilexicaux. Une séquence comme « *un risque systémique* » n'est pas une simple combinaison sur l'axe syntagmatique du nom « *risque* » et de l'adjectif « *systémique* », car c'est un terme qui s'emploie surtout dans le domaine financier, donc elle a un sens spécialisé, qui s'actualise uniquement dans ce domaine et qui signifie qu'une banque est menacée d'un risque de faillite, de panique ou de retrait massif des dépôts. Dans un autre domaine, le sens de l'adjectif *systémique* sera différent surtout en combinaison avec le nom « *risque* ».

Pour un terminologue, « *un risque systémique* » représente une collocation, tout comme *droit national*, *prendre du retard*, *un ratio de fonds propres durs*. Selon Agnès Tutin (2005), les collocations sont « des expressions linguistiques bi-partites, récurrentes dans la langue, comme *essuyer un échec* ou *peur bleue*, dont la base (par exemple *échec* dans *essuyer un échec*) conserve son sens premier, alors que l'autre, appelé collocatif (*essuyer*, dans *essuyer un échec*), bien que souvent transparent, est plus difficilement prédictible ». Si on applique la classification des collocations faite par Tutin et Grossmann (2002), on pourrait dire que *droit national* est une collocation transparente, car le collocatif est interprétable, mais non prédictible ; *risque systémique* est une collocation opaque, car l'interprétation du collocatif n'est ni transparente ni prédictible ; *prendre du retard* où l'association est interprétable et prédictible, est une collocation régulière.

Les classifications des collocations se font selon des critères différents, mais ce qui importe c'est de les identifier et de les définir. Pour ce qui est de l'identification, elle se fera selon des traits spécifiques. Dans la plupart des cas, les collocations sont binaires (*risque systémique*) et à l'intérieur de la collocation il y a un élément important, qui laisse prévoir le sens, *risque* dans *risque systémique*, et un élément secondaire, qui spécifie le domaine, *systémique* dans notre cas.

On identifie les collocations dans les textes dits spécialisés mais aussi dans les textes non spécialisés. C'est la sélection lexicale qui intervient dans leur formation ou ce que Mel'čuk et Haussmann appellent cooccurrence restreinte (Mel'čuk et Haussmann cités par Tutin et Grossmann, 2002) : « Haussmann suggère dans sa formulation que la base impose la sélection du collocatif. Cette perspective apparaît encore plus claire chez Mel'čuk pour qui la collocation doit être envisagée dans le cadre de la production. Pour lui, « il y a collocation lorsque, voulant "produire" une suite de deux expressions, le choix d'une expression n'est pas libre, mais imposé par l'autre. Pour lexicaliser le sens d'*intense* en cooccurrence avec *peur*, le locuteur choisira *bleue*. La cooccurrence n'est pas libre, mais restreinte ». Ainsi, dans le cas de la collocation « marché public » on constate que le choix du collocatif « public » n'est pas libre ce qui devient encore plus claire si on lit la définition de la notion de *marché public* figurant dans la *Code des marchés publics* ([www.legifrance.gouv.fr/](http://www.legifrance.gouv.fr/)): « Les marchés publics sont les contrats conclus à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs définis à l'article 2 et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services ». Alors, le sens ne pourra être exprimé par aucun autre déterminant de la base de la collocation, *marché*. *Marché* peut se combiner librement avec un grand nombre de collocatifs, sans avoir le même sens. Nous avons identifié 24 combinatoires avec le terme *marché*:

*marché hors cote, marché libre, marché au comptant, marché bancaire, marché centralisé, marché conditionnel, marché contingent; marché d'instrument financiers, marché de capitaux, marché de capitaux, marché efficient, marché en équilibre, marché financier, marché gris, marché monétaire, marché obligatoire, marché primaire, marché parfait, marché réglementé, marche spot, marché secondaire, marché spéculatif, marché à l'équilibre, marché à terme.*

([www.vernimmen.net/html/glossaire/definition marche.html](http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition_marche.html)). Il est incontestable que chacune des structures binaires mentionnées ont un sens qui se forme autour de la base de la collocation mais qui est précisé par le collocatif. Les constituants de la collocation ne s'associent pas au hasard et pourtant cette association n'est pas figée. C'est pour cela que beaucoup de linguistes soulignent le non figement des collocations.

Une dernière précision s'impose, et elle concerne le processus de traduction: dans la langue cible, c'est toujours la base de la collocation qui aura le plus grand poids dans l'équivalent de la collocation.

## Conclusion

Les associations des mots sur l'axe syntagmatique se font sur la base de leurs affinités combinatoires. Les syntagmes libres, les syntagmes figées et les collocations se forment selon des règles bien établies ou selon des règles qui fonctionnent à un certain moment de l'évolution de la langue.

A côté des règles de formation de ces structures associatives, ce qui compte pour les linguistes, pour les terminologues et pour les traducteurs est l'identification du sens de ces associations. Pour pouvoir donner un équivalent exact, le traducteur se trouve dans la

situation de faire un travail complexe qui consiste dans l'identification des sèmes constitutifs de l'unité de sens, l'identification de ses possibilités combinatoires et des contextes les plus fréquents dans lesquels ces unités apparaissent.

## Bibliographie :

- Bakhtine, Mikhaïl (1984) - *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bádosi, V. (2001) – *De l'usage à l'usure*, dans *Revue d'études françaises*, No. 6, pp. 57-61.
- Bidu-Vrânceanu, Calarasu Cristina, Ionescu-Ruxandoiu Liliana, Mancas, Mihaela, Pana-Dindelegan, Gabriela (1997) – *Dictionar general de stiinta. Stiinte ale limbii*, București, Editura Științifică.
- Cristea, Teodora (2001) – *Structures signifiantes et relations sémantiques en français contemporain*, București, Editura fundației România de mâine.
- Humbley, John, Torres Vera, Oscar (2010) – *Le texte spécialisé comme élément clé dans la pédagogie de la traduction vers les langues secondes*, dans *Ykala, revista de lenguaje y cultura*, vol.15, no. 25, <http://www.aprendeenlinea.udea.edu.co/revistas/index.php/ikala/article/.../6909>.
- Gautier, Laurent (2007) – *Linéarisation et expressivité dans un type de texte spécialisé : le compte rendu boursier*, dans Catherine Paulin (éd.) *La fonction expressive, Volume I (Recherches en Linguistique étrangère, XXV)*, Besançon : Presses Universitaires de Franche Compté, 39-52).
- Greimas, Algirdas-Julien, Courtès, Josèph (1979) – *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Lerat, Pierre (2009) - *Texte spécialisé et terminologie*, in *TRAlinea Special Issue: Specialised Translation I*, <http://www.intralinea.org/specials/article/1732>.
- Mejri, Salah (2008) – *Figement et traduction : problématique générale*, dans *Meta : journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, volume 53, numéro 2, p. 244-252.
- Mel'čuk, Igor (2008) – *Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire*, dans *Repères & Applications (VI), XXIV Journées Pédagogiques sur l'Enseignement du Français en Espagne, Barcelone, 3-5 septembre 2007*, [olst.ling.umontreal.ca/pdf/melcukphraseme2008.pdf](http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/melcukphraseme2008.pdf).
- Petit, Michel (2010) - *Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité*, *E-rea* [En ligne], 8.1 | 2010, mis en ligne le 21 septembre 2010, consulté le 06 avril 2012. URL : <http://erea.revues.org/1400>.
- Petit, Gérard, Liberopoulou, Evangelia (2008) – *Figement et lexicographie bilingue: contraintes linguistiques, pragmatiques et stratégie d'appropriation*, dans *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, vol. 53, no. 2, <http://id.erudit.org./erudit/018519a>.
- Neveu, Frank (2010) – *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Toiron, Philippe (1991) – *Texte spécialisé et non-spécialisé: un problème de stratégie de décodage* in *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 69, fasc.3,1991, Langues et littératures modernes, [www.persee.fr/web/revues/.../rbph\\_0035-0818\\_1991\\_num\\_69\\_3\\_3781](http://www.persee.fr/web/revues/.../rbph_0035-0818_1991_num_69_3_3781)

Searle, John R. (1985) - *L'Intentionalité. Essai de philosophie des états mentaux.*, Paris, Les Editions de Minuit.

Tutin Agnès et alii (2007) - *Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques*, vol XII, <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-appliquée-2007-2-page5.htm>.

Tutin, Agnès (2005) – *Le dictionnaire de collocations est-il vraiment indispensable*, Revue française de linguistique appliquée, vol.X, <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-appliquée-2005-2-page-31.htm>.

Tutin, Agnès, Grossmann, Francis (2002) – *Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif*, Revue Française de linguistique appliquée, vol.7, <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-appliquée-2002-1-page7.htm>.

[www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/) consulté le 07/02/2012

[www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/) consulté le 07/02/2012

([www.vernimmen.net/html/glossaire/definition marche.html](http://www.vernimmen.net/html/glossaire/definition_marche.html)) consulté le 14/04/2012.